

2S NEG0

Société par Actions Simplifiée
au capital social de 1.000 €

Siège social : Sur les Molarets

01590 LAVANCIA EPERCY

En cours d'immatriculation - R.C.S. LONS LE SAUNIER

PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE

EN DATE DU 13 SEPTEMBRE 2024

L'an deux mil vingt-quatre, et le treize septembre à dix heures au siège social,

La SARL 2S HOLDING, associé unique, représentée par sa gérante Jessica SERRAND,
Propriétaire de l'ensemble des 100 actions composant le capital social,

A délibéré sur l'ordre du jour suivant :

- Nomination du Président,
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

L'Associé Unique a successivement adopté les résolutions suivantes inscrites à l'ordre du jour :

PREMIERE RESOLUTION

L'Associé Unique, statuant aux conditions prévues par les dispositions statutaires, nomme,
pour une durée égale à la durée de la Société, en qualité de Président de la Société :

La SARL 2S HOLDING, représentée par sa gérante Jessica SERRAND, dont le siège
social est 2C, rue de l'Allarisse Beau Site à DORTAN (01590)

Conformément aux dispositions statutaires, le Président assumera, sous sa responsabilité, la
direction générale de la Société et représentera celle-ci à l'égard des tiers.

Il est investi dans les limites légales des pouvoirs les plus étendus pour agir en toute
circonstance au nom de la Société.

Cette résolution est adoptée par l'Associé Unique.

La SARL 2S HOLDING accepte les fonctions de Président et confirme qu'il remplit les
conditions légales et réglementaires ainsi que celles posées par les statuts pour leur exercice.



DEUXIEME RESOLUTION

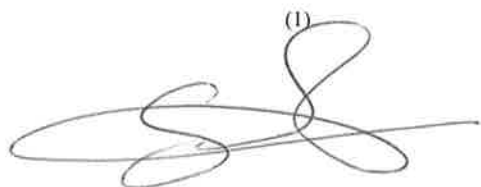
L'Associé Unique donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

Cette résolution est adoptée par l'Associé Unique.

L'ordre du jour étant épuisé, l'Associé Unique a clos la séance, et, de tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par l'Associé unique.

2S HOLDING, représentée par Jessica SERRAND

Le Président, Associé unique

⁽¹⁾


Bon pour acceptation des fonctions
de Présidente

NOTA : ⁽¹⁾ faire précéder la signature du Président de la mention manuscrite
« Bon pour acceptation des fonctions de Président »